

Réflexions sur le prérapport (thèmes 1 et 3)

Ce pré-rapport semble bien défensif et ne propose pratiquement aucune piste nouvelle pour le système éducatif. On y retrouve essentiellement un SNES qui reconduit de vieux mandats, la plupart du temps assez sommairement exprimés, parfois très en retrait par rapport à ce qui s'écrivait il y a plusieurs décennies, sans véritablement les réinterroger ou les rendre concrets ; mandats qui étaient adaptés à la fin du siècle dernier mais qui me semblent très inefficaces aujourd'hui. Pourquoi ?

L'analyse des défaillances actuelles du système éducatif n'est pas menée. Par exemple aucune allusion dans le 01(thème 1) au fait que notre Ecole bat tous les records en Europe de la ségrégation sociale. Elle est faite pour ceux qui vont accéder aux catégories supérieures et qui sont parmi les meilleurs du monde mais elle oublie tous les autres qui sont au niveau des pays les plus pauvres. Cela ne suscite même pas une remarque et encore moins une indignation. Rien non plus sur la crise profonde de la relation pédagogique qui aboutit à une pression évaluative continue, à la multiplication des sanctions et des conseils de discipline et au raidissement de notre profession dans les relations aux élèves et aux parents. Encore moins sur les difficultés et la pénibilité accrue du métier qui ne tient pas seulement aux conditions de travail, au management et à l'application ou non des nouveaux statuts mais à l'incapacité du système de penser l'exercice réel du métier avec un public qui a changé profondément dans ses comportements et ses aspirations.

Or, les prérapports donnent l'impression de ne choisir les mandats qu'en simple illustration de l'image idéalisée du professeur du secondaire accroché à sa discipline comme la moule sur son rocher. Non pas que la discipline d'enseignement soit une question secondaire, mais le métier est bien loin de se résumer à cette seule dimension. Les dimensions éducatives ne peuvent pas être reléguées dans la « vie scolaire » comme le fait la fiche 13.

De même, l'organisation des cycles qui structurent le parcours de formation ne fait l'objet d'aucune réflexion en dehors du rejet du cycle 3 à cheval sur l'école et le collège, présenté comme une primarisation de la 6^{ème}. Pourquoi ne réclamons-nous pas un cycle 3^{ème}-2^{nde} puisque nous prétendons défendre « l'unité du second degré »? Pourquoi ne fondons-nous pas la continuité et la progressivité du parcours de l'élève sur des cycles de 2 ans, incluant les ponts entre les divers types d'établissements et une « culture commune » jusqu'à la fin du lycée, qui n'est pas seulement l'addition des disciplines et la juxtaposition des séries du baccalauréat ? Est-on si sûr qu'il faille maintenir les 3 voies du lycée sans interroger la hiérarchie qui les organise et qui devrait pousser à repenser en profondeur la rigidité des séries et des voies. Nous ne proposons même plus de nouvelles formations. Les séries générales ne contribuent en rien à la démocratisation de l'accès au baccalauréat depuis 20 ans ; les seuls progrès ont été gagnés par le développement du bac professionnel ; sa réforme amorcée dès 2010 a donné un coup d'accélérateur à ces formations aux dépens du bac général et technologique. S'aperçoit-on que de 1996 à 2013 le bac général passe de 56,9% des sortants du collège à 47,4%, que le bac technologique passe de 28,7% à 20,1% pendant que le bac pro qui était à 14,4 en 1996 passe à 33,7 en 2010 ? que fera-t-on des élèves qui n'auront pas totalement validé le socle en fin de 3^{ème} et qui auront 16 ans l'année suivante ? Est-ce que cela ne pousse pas à revoir profondément la classe de seconde pour que l'orientation puisse s'y rejouer d'une façon ou d'une autre – et particulièrement le choix entre le LEGT et le LP -, permettant ainsi de délester le collège de l'exclusivité de la sélection par l'orientation ? on peut envisager une structure qui permettrait de choisir une majeure

pluridisciplinaire plus variée que les séries actuelles et incluant de nouveaux champs notamment dans les sciences humaines et sociales et une mineure d'ouverture à côté d'une culture commune propre au lycée dès la seconde et qui ne peut être la culture du spécialiste. Pourquoi n'est-ce jamais discuté alors que le lycée est de plus en plus à la peine ?

Pourquoi, au détour de la fiche 7 condamnons-nous les TPE du lycée dont nous devrions au contraire demander immédiatement l'extension à la terminale comme c'était prévu à la place des heures d'AP qui sont utilisées aujourd'hui à autre chose ? En quoi des travaux interdisciplinaires courraient-ils plus le risque que l'élève confonde la tâche et le contenu que n'importe quelle autre activité scolaire et est-il raisonnable de n'admettre ces travaux qu'en heures en plus pour les élèves (fiche 7) ?

La question de la laïcité mériterait aussi d'être traitée comme une question pédagogique majeure qui parte des réactions aux minutes de silence et à ce constat que les tueurs des attentats ont tous été scolarisés dans nos établissements. Mais nous avons la mémoire courte semble-t-il. On ferait mieux de se battre pour que les langues de nos minorités linguistiques soient enseignées au lieu de mener un combat contre la charte européenne des langues régionales et minoritaires (fiche 3 thème 3).

Enfin, nous nous élevons à juste titre contre les formes d'autoritarisme camouflé dans la gestion des établissements mais jamais nous ne posons la question de revoir en profondeur le statut des chefs d'établissements alors que plusieurs systèmes éducatifs en Europe ne connaissent pas ce statut et élisent le chef sur des mandats limités ? Si c'est une question si importante dans la vie quotidienne des établissements, pourquoi ne travaillons-nous pas à créer un vrai collectif de direction où les enseignants prendraient des responsabilités ?

Plus généralement, le SNES n'a pas suffisamment anticipé la réforme du collège. Des propositions sur l'organisation horaire des enseignements sont, depuis des années, reportées *sine die* de congrès en congrès. Aucune réflexion d'ensemble n'a été menée pour repenser l'introduction progressive des disciplines ni la forme des programmes. Le congrès de Marseille n'avait pas récusé des activités pluri- ou interdisciplinaires, Mais, faute d'en créer concrètement la possibilité, le SNES s'est éloigné de ce mandat et mène aujourd'hui campagne contre l'interdisciplinarité. Le temps d'enseignement n'est pas extensible à l'infini, et l'introduction de travaux de ce type ne peut pas se surajouter et doit être intégré aux horaires et enseignements disciplinaires. Dans quelle proportion ? Sous quelle forme ? Les EPI de la Ministre sont mal ficelés (trop d'heures affectées, aspect « pratique » discutable, thématiques contestables...) mais d'une certaine façon leur manque de cadrage est une chance pour inventer des projets intéressants à condition de croire en la capacité de nos collègues à inventer et concevoir leur métier. Travailler sur des projets a toujours une dimension pluri-disciplinaire. L'important c'est surtout que les élèves réalisent une œuvre sur la durée, de façon collective. L'expérience des TPE montre que cela modifie profondément la relation pédagogique. Or, là aussi le SNES n'est pas sans contradictions : d'un côté farouche défenseur de l'enseignant concepteur, de l'autre imploration de programmes programmant de façon minutieuse tous les contenus et toutes les pratiques plutôt que d'affronter les questions d'une gestion collective du curriculum de l'élève en en réclamant les moyens en concertation et les responsabilités. On pourrait en comprendre les mobiles s'il était démontré qu'un système centralisé et pyramidal produisait de l'égalité mais c'est malheureusement le contraire qui se passe car les systèmes qui creusent le moins les écarts en Europe sont précisément ceux qui accordent une grande marge d'initiative aux équipes pédagogiques. Nous prétendons à juste titre que les contenus enseignés sont le cœur de la

machine mais nous récusons toute initiative locale sur ces sujets. Mais là encore nous vivons refermés sur nous-mêmes et sur des principes que la réalité contredit.

Jamais par le passé nous n'avions construit une stratégie syndicale sur le seul mot d'ordre de l'abrogation d'une réforme comme nous le faisons depuis mai dernier. Nous prenions au moins la précaution de présenter nos contre-propositions, même si c'était toujours un peu à coup de slogans. Aujourd'hui, nous nous contentons d'égrener les vices réels, ou supposés pour certains, de la réforme. Comment souder la profession autour de propositions de changements discutées et partagées si nous nous contentons de dénoncer sans jamais dire ce qu'il faudrait faire ?

Denis PAGET